

Une première : des habitants choisissent le compostage collectif

Pourquoi ? Comment ?

Nouveau dans un lotissement

Finis le composteur individuel rangé dans un coin du jardin ! Depuis samedi matin, les résidents de six maisons bénéficient d'un site de compostage collectif en lotissement, le premier installé par Rennes Métropole dans le cadre du projet européen Miniwaste (mieux gérer et réduire les déchets organiques). Coût total entre le matériel et le suivi technique : environ 2 000 €.

A la demande des habitants

Les deux composteurs (300 litres) ont été installés allée de l'Embergère, près de la rue de la Haute-Abbaye. L'idée de cet équipement avait germé lors de la fête Jardins et nature dans ce même quartier en avril 2011.

A l'issue d'une démonstration, des habitants s'étaient dits : « **Pourquoi ne pas le faire chez nous ?** »

Vern a donc sollicité Rennes Métropole qui accompagne les habitants souhaitant utiliser des composteurs au pied des immeubles ou dans les lotissements (demandes auprès du numéro vert 0 800 01 14 31). L'agglomération rennaise compte à ce jour 200 pieds d'immeubles équipés de composteurs.

Comment ça marche ?

Samedi, les habitants ont suivi une formation express dans le compostage. Pendant un an, afin d'acquérir leur autonomie, ils seront suivis par une technicienne, Isabelle Besnard,



Samedi matin, les habitants de l'allée de l'Embergère ont fait leurs premiers pas dans l'exercice du compostage collectif.

de la Coopérative Eisenia, prestataire de Rennes Métropole. Premier conseil de la spécialiste : « **Seules doivent servir au compost les épluchures de fruits et légumes ou d'agrumes, ainsi que les fleurs fanées ou les mottes de terres des pots de fleurs, après qu'elles aient été cassées.** » Arrivé à maturation, au bout de neuf mois, le compost servira aux jardins...

Quel intérêt ?

« **Le but est de réduire les déchets organiques et de faire encore mieux dans nos pratiques** », explique Jean-Louis Merrien, vice-président de Rennes Métropole délégué à la collecte, au traitement et à la prévention

des déchets.

L'agglomération rennaise figure parmi les meilleurs élèves : « **Tout compris, entre les déchets ménagers et les apports en déchetterie, nous sommes à 120 kg en dessous de la moyenne française, par an et par habitant.** » Mais nos poubelles représentent encore 500 kg de déchets annuels par habitant qu'il faut traiter. Il y a donc enjeu économique. « **Une tonne de déchets collectés et traités représente environ 150 €. La diffusion des bonnes pratiques entraînera une diminution des coûts et des taxes.** »

Et après ?

Deux autres composteurs sont déjà

prévus début 2012 à Vern : l'un pour la nouvelle cuisine centrale du Champ Loisel, l'autre près de la mairie. Ils permettront aux services communaux de réduire et valoriser leurs déchets. D'autres candidats ?

Muriel MANDINE.

■ Le temps des histoires

Contes. Un temps à rire, rêver, voyager, un temps à histoires. Lecture d'albums, contes, musique un mercredi par mois. Entrée libre. À partir de 4 ans. Mercredi 11 janvier, 16 h, médiathèque, au Volume. Gratuit. Contact : 02 99 62 86 96, mediatheque@ville-vern-sur-seiche.fr, www.levolume.fr